

FORMATION : BTSA AQUA

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

Aquaculture

Code RNCP 38350

<p>Le métier préparé</p> 	<p>L'activité du futur diplômé se déroule généralement au sein d'une structure aquacole dans laquelle il a en charge tout ou partie d'une unité de production. Le technicien supérieur doit donc être en mesure de conduire un processus de production dans le respect de la réglementation en matière de sécurité et de santé, ainsi que de la réglementation environnementale.</p> <p>Dans ce cadre, il gère les approvisionnements, s'assure du bon fonctionnement des matériels et équipements utilisés, coordonne le travail au sein d'une ou plusieurs équipes dont il peut avoir la responsabilité et il maîtrise l'utilisation des outils numériques.</p> <p>Le BTSA prépare les étudiants à la gestion d'une entreprise aquacole. Il permet d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires à l'organisation et la mise en œuvre des méthodes d'élevage dans trois secteurs d'activités : pisciculture continentale, marine et conchyliculture (élevage d'huitres, moules, etc.)</p> <p>Aquaculture : production animale ou végétale en milieu aquatique</p>
<p>Profils et prérequis</p> 	<p>Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4.</p> <p>Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions. Nous contacter.</p>

<p>Objectifs de la formation</p> 	<p>Obtenir le brevet de technicien supérieur agricole d'aquaculture (BTSA AQUA) :</p> <p>La qualification du BTSA « aquaculture » conduit les titulaires à développer particulièrement des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite de productions aquacole : obtenir une production dans de bonnes conditions sanitaires, répondant aux critères et aux objectifs fixés, dans le respect des réglementations, de l'environnement et du bien-être animal - Organisation du travail : Organiser le travail dans le respect des réglementations, en maintenant une communication de qualité au sein de l'organisation pour atteindre les objectifs fixés - Gestion des moyens de productions aquacoles : Organiser les moyens de production pour atteindre les objectifs dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. - Pilotage de systèmes de productions aquacoles : Optimiser la conduite d'un système de production en mobilisant les données disponibles pour obtenir les résultats visés et s'adapter à l'évolution du contexte. - Accompagnement technique : Conseiller des producteurs ou des organisations sur des choix ou opportunités de développement, dans le cadre de la transition agro-écologique.
<p>Organisation et durée de la formation</p> 	<p>Période de formation : La formation a lieu sur deux années avec une rentrée en général en septembre.</p> <p>Répartition de la formation sur les deux années : 41 semaines de formation en centre soit 1435 heures 53 semaines de formation en entreprise soit 1855 heures</p> <p>Lieu de formation : CFA d'Ahun (au sein de l'EPLEFPA de la Creuse)</p>
<p>Contenu de la formation</p> 	<p>Enseignements généraux :</p> <p>M11 : Accompagnement au projet professionnel personnel : 87h M21 : Économie- Gestion : 57 h M22 : Français, Education socio-culturel, Documentation : 116h M23 : Anglais : 77h Pluridisciplinarité : 19h</p>

	<p>Education Physique et Sportive : 67h</p> <p><u>Enseignements professionnels :</u></p> <p>M41 : Maths : 57h M42 : Informatique : 30 h M51 : Biologie, Physique chimie, économie : 78h M52 : Physique-chimie, biologie, Aquaculture : 77h M53 : Aquaculture : 174h M54 : Aquaculture : 130,5 h M55 : Physique-chimie, Equipement : 91,5h M56 : Économie : 82h M57 : Filière : 82h Pluridisciplinarité : 96h MIL Aquario : 10h MIL Marketing : 19h</p>
<p>Evaluation</p> 	<p>Des évaluations sous forme de formatifs classique sous forme de CCF sont programmés tout au long de la formation.</p>
<p>Certification</p> 	<p>Le diplôme est obtenu lorsque la note de 10/20 est atteinte à l'ensemble des épreuves certificatives (CCF + EPT). Un Minimum de 9/20 doit être atteint pour les épreuves terminales EPT (E1, E7-1, E7-2).</p> <p>La moitié des points est obtenu en CCF en centre.</p>
<p>Méthodes et suivi pédagogique</p> 	<p>Le suivi est réalisé à partir du livret de l'apprentis faisant la liaisons entre l'entreprise et le centre de formation. Différentes fiches navettes permettent d'identifier les compétences acquises en entreprise.</p>

<p>L'équipe pédagogique</p> 	<p>Le coordonnateur pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours.</p> <p>Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions des professionnels.</p> <p>Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence.</p>
<p>Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun</p> 	<p>Les plus sont :</p> <p>La formation est dispensée en mixité, voie initiale scolaire et en apprentissage, ce qui permet aux étudiants de pouvoir passer de l'une à l'autre formation facilement en cours de cursus si besoin.</p> <p>Une relation facilitée avec le domaine professionnel, le lycée étant la seule formation aquacole dans la région limousine, les professionnels connaissent très bien l'établissement.</p>
<p>Coût de la formation / modes de financement</p> 	<p>Le coût de la formation dépend de la voie d'accès à la formation choisie par l'apprenant.</p> <p>La formation est financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé pour les contrats d'apprentissage.</p> <p>Toutes les demandes de devis peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante :</p> <p>Demande devis : marine.tourtaud@educagri.fr</p> <p>Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social.</p> <p>Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.</p>

<p>Voies d'accès à la formation et inscription</p> 	<p>La formation BTSA AQUA est accessible selon modalités par les différentes voies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale - Apprentissage - VAE <p>Pour toute inscription à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.</p>
<p>Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap</p> 	<p>Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :</p> <p>Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) et du CFPPA (Formation pour adultes) : stephanie.grandet@educagri.fr – 05 55 81 48 91</p>
<p>Locaux mis à disposition</p> 	<p>Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.</p> <p>Des chambres peuvent-être proposée et un accès au réfectoire du lycée est proposé. N'hésitez pas à contacter le secrétariat</p>

	pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.	
<p>Pour plus d'informations</p> 	<p> romain.loyau@educagri.fr : Coordonnateur de la formation BTSA AQUA par apprentissage benoit.zambelli@educagri.fr : Coordonnateur de la formation BTSA AQUA par apprentissage stephanie.grandet@educagri.fr : Secrétaire pédagogique référente de la formation BTSA AQUA par apprentissage marine.tourtaud@educagrifr : Demande de devis </p>	
<p>Nos coordonnées</p> 	<p style="text-align: center;"> EPLEFPA de la Creuse CFA DE LA CREUSE CFPPA DE LA CREUSE Le Chaussadis 23150 AHUN https://ahun.educagri.fr/ </p>	
	<p> CFA : Tel 05.55.81.48.91 Mail : cfa.ahun@educagri.fr </p>	<p> CFPPA : Tel 05.55.81.48.90 Mail : cfppa.ahun@educagri.fr </p>

INDICATEURS DE LA FORMATION

<i>Données de la session 2022-2023</i>	
Taux de réussite aux examens	<i>Ouverture en 2023-2024 par la voie de l'apprentissage</i>
Taux de satisfaction des apprenants	
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (<i>sortants 2022</i>)	
Taux de poursuite d'étude	
Taux d'interruption en cours de formation	
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	



Plaquette de la formation - CFA



Plaquette VAE